

Rapport d'activités 2022



Assemblée Générale - 01 juin 2023

Edito

Vous trouverez dans ce, très fourni, rapport d'activités 2022 toutes les réalisations de votre UDAF.

Après la parenthèse des années COVID.

Point Conseil Budget (PCB), Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF), Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), Aide Educative Budgétaire (AEB), Accompagnement Numérique. Tous nos services sont très sollicités et montent en puissance grâce à l'engagement de nos bénévoles et de nos salariés.

En mars, nous avons accueilli à Auxerre la rencontre des Présidents et Directeurs d'UDAF. Un événement National qui nous a permis, avec la participation de Mme Blanc, Présidente de l'UNAF de rencontrer les acteurs locaux et toutes les UDAF.

2022 est aussi la concrétisation de nos projets immobiliers et la commande d'un véhicule Maison de la Famille itinérante.

Sereinement, notre UDAF poursuit son développement et prépare l'avenir afin de toujours mieux accompagner les familles.



*Benoît UECTEN
Président de l'UDAF de l'Yonne*

Créée par un décret en 1945 puis confirmée par une loi en 1975 soumis par le Code de l'Action Sociale et des Familles, l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) est une association de loi 1901 regroupant les fédérations et associations de la France.

L'UDAF de l'Yonne fait partie d'un réseau de **100 UDAF**, **13 URAF** (Unions Régionales des Associations Familiales) et adhère à l'**UNAF** qui assure le rôle de tête de réseau. La particularité de ce réseau est que chaque structure est juridiquement indépendante.

Mission n°1 : donner des avis aux pouvoirs publics

Sur la politique familiale
A l'échelle nationale et locale

Mission n°3 : gérer les services d'intérêt familial

qui lui sont confiés de plein droit par les pouvoirs publics

Mission n°2 : se constituer partie civile

lorsque les intérêts matériels et moraux des familles sont menacés

Mission n°4 : représenter physiquement et moralement les familles en siégeant dans les instances collectives



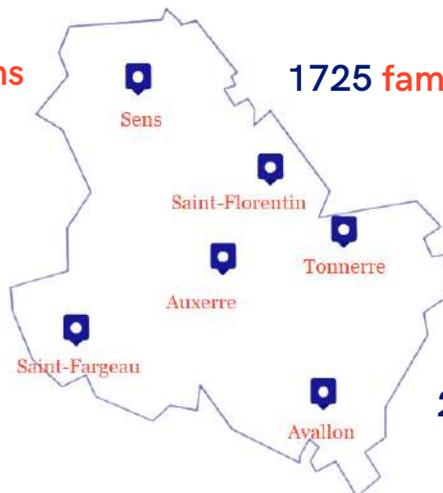
QUELQUES CHIFFRES - UDAF DE L'YONNE (89)

87 représentations
dont **4 régionales**

1725 familles

91 salariés

40 associations
adhérentes



2390 mesures

Conseil d'ad
Président Monsieur

Vie Institu

Gouvernance Associative, Développement Associatif - Le
la Famille - Collecte
Administration V

Directeur
Monsieur Jean-

Service AGORA Yonne
Responsable de Service
Monsieur Stéphane BREMOND

Fonctions

Ressources
Système d'ir
Démarche
Compta
Juridi
Charg
commun

MJPM

Mesures
Judiciaires à
la
Protection
des Majeurs

MJAGBF

Mesures
Judiciaires
d'aide à la
Gestion du
Budget
Familial

MASP

Mesure
d'accompagne
ment Social
Personnalisé

Organisation générale

Administration

Mr Benoît VECTEN

Institutionnelle

Les Commissions - Représentations Familiales - Médaille de la Mère et l'enfant
Le service institutionnelle

Directeur Général

M. Pierre Masclet

**Service Vie Associative
Maison de la Famille
Responsable de Service
Madame Isabelle Auboueix**

Support

Les ressources humaines
L'information de qualité
La disponibilité que
L'efficacité de
La communication

ISTF

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

Actions Sociales

Point Conseil budget
Bus itinérant
Accompagnement Numérique
Accompagnement Social Lié au Logement
Action Educative Budgétaire

Actions Familiales

Observatoire Famille
Soutien à la parentalité
Promotion Réseau d'Entraide Parents

SOMMAIRE

Maison de la Famille
39 Avenue de St-Georges
89000 AUXERRE
www.udaf89.fr

1

LA VIE INSTITUTIONNELLE

7

2

TEMPS FORTS 2022

17

3

LA VIE ASSOCIATIVE

20

4

LES FONCTIONS SUPPORT

30

5

SERVICE AGORA

34

PROCHAINEMENT :

- Maison de la Famille
2 cours Chambonas
89100 SENS

- Maison de la Famille
itinérante

Président



B. VECTEN

Vice-Présidente



C. VERNE

Trésorier



J. COREAU

Secrétaire



C. BENALI

Membre



J. VANHELMONT



P. AHU



S. BERNAUD



F. BLONDEAU



A. CUENYA



L. DEBOUÏTE



J.-M. FREVILLE



F. MOCHET



P. NORGUET



M. RAVATIN



M. TORCHEBOEUF



A. AZALBERT



M. DEJAUNE



R. LENEVE



S. PROT



E. TOUZEAU



C. VERNEAU



14 administrateurs élus



7 administrateurs désignés

DÉVELOPPEMENT DE LA COORDINATION RÉGIONALE

La mise en valeur des activités développées au bénéfice des familles, l'organisation de la coordination et la représentation des familles auprès des pouvoirs publics ont largement mobilisé les instances de l'Uraf.

14 RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES RÉGIONALES

Groupes de travail pilotés et organisés par l'Uraf :

- « Communication » : 3 réunions
- « Observatoire » : 1 réunion
- Echanges sur les Points Conseil Budget : 1 réunion

Réunions d'informations et d'échanges organisées par l'Uraf :

- Présidents-Directeurs de la région : 4 réunions
- Représentants familiaux dans les CAF : 1 réunion

Groupes de travail à l'initiative d'Udaf ouverts aux autres Udaf de la région :

- Réunion des Directeurs
- Réunion mensuelle des responsables des ressources humaines des Udaf
- Réunion des services Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

Groupes de travail nationaux :

- Réunion des Uraf de France pour de l'échange de pratiques.

Travaux conjoints :

Création d'outils de communication pour les associations de manière à les aider dans leur recherche de nouveaux bénévoles.



Construction de 3 actions collectives à mener par les Udaf qui le souhaitent, dans le cadre des Points Conseil Budget.

28 instances régionales où l'intérêt des familles est défendu.

Organisation d'un Forum Citoyen sur le virage ambulatoire à Auxerre et élaboration de préconisations à travers les données recueillies.

1 Observatoire de la famille :

1 enquête en construction

Coût de l'énergie : quels changements pour vous ?

Les Udaf ont, face à l'inflation, souhaité lancer une enquête auprès des habitants de la région. Le questionnaire construit sera transmis par mail à un échantillon de 6000 ménages par département en janvier 2023.



1 enquête régionale via le réseau Unaf :

Comment les familles de la région réussissent à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle ?

L'Unaf a lancé une grande enquête via Opinion Way en novembre 2022. L'Uraf analysera les résultats de la région en 2023.

1 enquête pour les services des Udaf

Comment sont perçues les Udaf par leurs partenaires ?

Des travaux d'observation sont lancés pour mieux cibler l'image des Udaf. Ils s'échelonneront sur 2022 et 2023.

Des données pour identifier les bénéficiaires des Udaf et leur activité

Pour mieux appréhender les populations suivies au niveau régional, la construction de données compilables est primordiale. 2 groupes de travail sont lancés : un dédié à la Protection Juridique des Majeurs, l'autre aux mesures judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial.

Développement d'outil de communication

- Nouvelle édition : les Udaf-Uraf en chiffres
- Des documents internes « Flash info réseau BFC »

Rencontre

Le Conseil Economique Social et Environnemental a additionné en 2022 l'Uraf BFC sur la question de l'engagement bénévole. L'Uraf a construit un travail préalable avec les Udaf.

L'OBSERVATOIRE DE LA
FAMILLE

Son objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

- **Construction d'une enquête** : "Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants de Bourgogne-Franche-Comté opèrent-ils face à l'augmentation des prix de l'énergie ?"
- **Lancement d'une enquête proposée par l'Unaf** : "Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?" Elle sera analysée en 2023.
- **Construction d'outils d'observations des publics suivis par les Udaf** : la démarche a fait l'objet d'une présentation au Carrefour National des Délégués aux Prestations Familiales (CNDPF).
- **Construction d'une enquête sur la manière dont sont perçus les services des Udaf par leurs partenaires** qui sera lancée en 2023.
- **Construction de préconisations pour améliorer la chirurgie ambulatoire à destination de l'ARS** suite à l'organisation d'un forum citoyen.

Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants des départements de la région opèrent-ils ?

La crise énergétique que nous traversons, conduit les familles à des choix budgétaires qui impactent leur quotidien. Les Udaf de la région ont choisi de les interroger en construisant une grande enquête qui sera lancée via internet en janvier 2023. Le questionnaire établi a pour ambition de répondre aux questions suivantes :

- Comment les ménages se situent-ils financièrement ? Quel est leur état d'esprit ?
- Quels arbitrages font-ils face à l'augmentation des prix ? Quelles sont les nouvelles pratiques dans leur organisation quotidienne ?
- Que vont-ils modifier à moyens et longs termes pour limiter leur facture énergétique pour leur logement et leur mobilité ?
- Connaissent-ils les Points Conseil Budget et utiliseraient-ils ces services ?

Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

La natalité en France et en région continue de diminuer alors que l'enquête franc-comtoise « désir d'enfant », en 2012, mettait en évidence que les parents n'avaient pas le nombre d'enfants souhaités. La stabilité affective et économique étaient des prérequis à de nombreux projets. L'arbitrage entre temps et argent est une question centrale pour les parents. Ils doivent gérer un temps éducatif et domestique conséquent sans déstabiliser le budget familial. L'Observatoire de la famille a, par le biais de l'Unaf, choisi de lancer une enquête auprès des parents pour faire un état des lieux des difficultés qu'ils rencontraient au quotidien pour organiser leur vie familiale et professionnelle et d'identifier les leviers sur lesquels ils se reposaient pour y faire face. L'enquête réalisée par téléphone via Opinion Way à l'automne 2022 sera analysée au printemps 2023 par l'Observatoire de la famille.

1 **Assemblée Générale** et 2 **Assemblées Générales Extraordinaires** se sont tenues pour :

- Modification des statuts et règlement intérieur
- Modification et validation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour l'acquisition et les travaux de l'Antenne de Sens ; pour donner pouvoir au Président de négocier un emprunt pour les locaux d'Auxerre.

THÈMES ABORDÉS :

- Rencontre des Présidents et Directeurs des 26 & 27 mars 2022
- Conventions d'Objectifs UNAF/UDAF 89

INSTITUTIONNEL

- Approbation des comptes administratifs 2021
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration de l'UDAF
- Modification des statuts
- Election du Bureau et du Président
- Contrat Engagement Citoyen
- Relance des commissions internes :
 - Commission financière
 - Commission de Contrôle
 - Commission de santé
 - Commission d'objectifs
 - Commission animation des bénévoles
 - Commission immobilière

PROJETS 2022-2023

- Forum Aidants Familiaux
- Présentation de Rézo-Contributions à l'ensemble des bénévoles



- Projets immobiliers : Antenne de Sens & locaux d'Auxerre



- PCB itinérant



Présence de nos administrateurs à **32 Assemblées Générales de nos associations adhérentes**

L'UDAF de l'Yonne est en soutien de ses associations adhérentes et peut leur apporter les services suivants :

COMMUNICATION

- Création de flyers, d'affiches et de cartes de vœux
- Impression de documents
- Mise en ligne des animations et/ou réunions organisées par nos associations sur notre site internet et nos réseaux sociaux
- Newsletters d'information des divers événements de nos associations

MISE A DISPOSITION DE MATERIELS

- Salles de réunion et/ou bureaux
- Matériel de vidéo projection
- Barnum 3 x 3 mètres



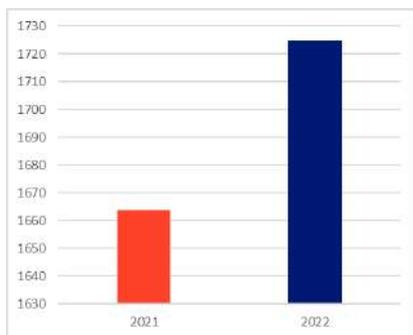
INFORMATIONS ET ORIENTATIONS

- Possibilité de regrouper les stands de nos associations en commun avec celui de l'UDAF de l'Yonne lors d'événements afin de créer une unité et d'avoir plus de visibilité.
- Nos associations peuvent bénéficier d'une page dédiée sur notre site internet et d'aides administratives diverses.
- Au niveau départemental, soutien auprès des élus locaux et partenaires institutionnels.
- L'ensemble des préoccupations des adhérents de nos associations est remonté au niveau national.

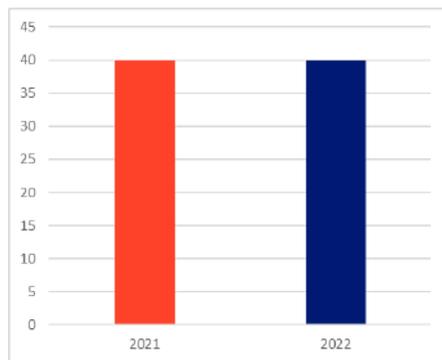
LES ASSOCIATIONS FAMILIALES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le nombre d'associations familiales adhérentes reste **stable** (40) entre 2021 et 2022, avec une entrée et une sortie.

NOMBRE DE FAMILLES ADHÉRENTES



NOMBRE D'ASSOCIATIONS FAMILIALES ADHÉRENTES



Le nombre de familles adhérentes a **augmenté de 3,7%** à la même période (1664 à 1725).

Au cours de l'année 2022 :

3 associations ont demandé à adhérer à l'UDAF de l'Yonne.

Leur dossier est en cours d'instruction.

LES ASSOCIATIONS FAMILIALES LISTING

ORGANISMES ASSOCIÉS

Associations	Président(e)s
UFAAMY	Mme BADON
UNA Yonne	Mme SOMMER
Habit Humanisme 89	Mr ROUSSEL
MAXIME PLUS	Mr MARTIN
PROLOGUES	Mme CALOSCI

ASSOCIATIONS NON FÉDÉRÉES

Associations	Président(e)s	Adhérents
AF de Ravières	Mme THOMAS	76
AFAPA	Mr ANSELIN	12
Cerf-Volant	Mme JOSEPH	21
AFS	Mme VERNE	261
EHEO	Mr IMBERT	20
PARKINS'YONNE	Mr BALBI	21
Ville Haute de Migennes	Mr MRABTI	8
L.A.A.P.S.S	Mme SAUNIER	26
BOUCHONS 89	Mr RAUCOURT	57
EQUILIBRE BIPOLAIRE	Mr SANCHEZ	14

<i>Associations</i>	<i>Président(e)s</i>	<i>Adhérents</i>
AFC Auxerrois	Mr BRISSY	80
AFC Sens	Mme DEYRIEUX	19
UFAL Auxerre	Mr CANET	90
UFAL Sens	Mr BECUWE	19
PASSERELLE	Mme MARY	139

**ADHÉRENTES À DES MOUVEMENTS
À RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE**

<i>Associations</i>	<i>Président(e)s</i>	<i>Adhérents</i>
MFR Champeau	Mme LEGOURD	93
MFR Gron	Mr CORBERON	75
MFR Jovinien	Mme LOGETTE	87
ADMR Aillant	Mme PETIT	11
ADMR Appoigny	Mme HARCHEN	33
ADMR Chailley	Mme COLIN	8
ADMR Chevannes	Mme VECTEN	25
ADMR Héry	Mme QUEUDRAY	2
ADMR Monéteau	Mme QUEUDRAY	8
ADMR Perrigny	Mme QUEUDRAY	7
ADMR St Aubin	Mme QUEUDRAY	4
ADMR St Florentin	Mme QUEUDRAY	2
ADMR Escolives	Mme QUEUDRAY	2
ADMR Gron	Mme MANGEON	11
ADMR Ligny	Mme FROMONOT	22
ADMR du Ravillon	Mme NIEL	6
ADMR Venoy	Mme FLOECKNER	11
ADMR Vermenton	Mme URBAIN	7
APEI Les Pinocchios	Mr OPPENHEIM	17
EFA	Mme BARASSIN	17
UNAFAM	Mme GIBIER	59
Médaille	Mme TORCHEBOEUF	14
Jumeaux & Plus	Mme BERNAUD	18
APF France Handicap	Mme FERRANT	93
Conjoints Survivants	Mme TOUZEAU	230

REPRESENTER LES FAMILLES

59 bénévoles assurent les représentations (administrateurs, salariés et responsables ou adhérents d'une association familiale).

REPRÉSENTATIONS COMMUNALES

L'UDAF de l'Yonne compte un représentant dans 18 communes ayant un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

<i>Communes</i>	<i>Représentants</i>
AUXERRE	TOUZEAU Elisabeth
AVALLON	DARENNE Catherine
BLEIGNY-LE-CARREAU	GIRARDOT Lydie
CHABLIS	MILCENT Edwige
CUY	VERNE Catherine
FOUCHERES	BAUDOIN Jean-Claude
CIAS YONNE NORD	VERNE Catherine
GRON	ROY Michel
JOIGNY	RIBAU COURT Clément
MALAY-LE-GRAND	DEPREZ Marie-Noëlle
MASSANGIS	COURTOIS Serge
MICHERY	ROCA-PUJOL Ghyslaine
MIGENNES	MRABTI Hamid
SENS	BARATTE Pierre
SOUCY	BLANC Dominique
SOUGERES-EN-PUISAYE	CHARMEAU Séverine
TONNERRE	RIFLER Anne-Marie
TOUCY	BERTON Evelyne
VILLENEUVE-SUR-YONNE	DER AGOBIAN Flore

REPRÉSENTATIONS REGIONALES

La titulaire, **VERNE Catherine**, représente :

- la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
- la Chambre Régionale Economie Sociale et Solidaire (CRESS)
- le CREAL Bourgogne-Franche-Comté
- le CRCI Bourgogne-Franche-Comté



	Titulaires	Suppléants
Conseil Départemental Education Populaire	VECTEN Benoît	
Jury des métiers du Funéraire	VECTEN Benoît	AZALBERT Anne

QUOTIDIEN

	Titulaires	Suppléants
CDISVA (Jeunesse, Sport et Vie Associative)	COREAU Jacques	TOUZEAU Elisabeth
Comité Pilotage Dépt. suivi du bruit des infrastructures terrestres	MIRICANAC Fadil	
Déploiement référentiel QUALIPREF	AHU Philippe	
Commission Départementale d'Accès au Droit	PIAT Rosalie	
Com. Transports Publics Particulier de Personnes	BREMONT Bernard	VECTEN Benoît
Conseil Départemental d'Inclusion Financière	MASCLET Jean-Pierre	
Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	MASCLET Jean-Pierre	
Com. Service Public Education Routière/Permis de conduire	COREAU Jacques	
Com. Suivi des décisions Comités Interministériels aux Ruralités	DRUJON Bernard	
Concertation Dépt. Médiation installation radioélectrique	AHU Philippe	TORCHEBOEUF Michèle
Epicerie Solidaire de l'Auxerrois	COREAU Jacques	
SDAASP	VECTEN Benoît	
Mission Locale Migennes	VECTEN Benoît	
Com. Consultative Services Publics Locaux (CCSPL) Yonne	DEBOUTE Léon	
CCSPL Auxerre	BREMONT Bernard	
CCSPL Grand Sénonais	VERNE Catherine	
CCSPL Joigny	MOCHET Françoise	
CCSPL Sens	VERNE Catherine	

LOGEMENT



	Titulaires
DOMANYS	ROUSSEL Roger
OAH	FREVILLE Jean-Michel
Commission Loi DALO	AZALBERT Anne
ADIL	BREMONT Bernard
CODAL	AHU Philippe
CLAH	ROUSSEL Roger
Action Logement	DEBOUTE Léon
Lutte contre l'habitat indigne Auxerre	MIRICANAC Fadil
Lutte contre l'habitat indigne Avallon	VERNEAU Catherine
CCAPEX Auxerre	BREMONT Stéphane
CCAPEX Sens	VERNE Catherine
Com Dépt Action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées	ROUSSEL Roger
CCSPL Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne	MIRICANAC Fadil
Commission Départementale de Concertation des Logements	AUBOEUX Isabelle



	Titulaires	Suppléants
Com. Départementale d'accueil du jeune enfant	VERNE Catherine <u>Représentant des Familles</u>	
CAF	BRISSY Thérèse COGERINO Lisa BENALI Christophe DEBOUTE Léon BUREAUX Gaëllann	SAUNIER Elodie POIRIER Frédérique FATIER Eric
Conseil Dépt des Pupilles de l'Etat	PROT Sylvie	SAUNIER Elodie
Commission d'Agrément des Adoptants	PROT Sylvie	
Schéma Dépt Protection de l'Enfance		VECTEN Catherine
Commission Dépt des Femmes Victimes de Violences Conjugales	MARTIN Pascale	
Comité Dépt de pilotage des Dispositifs de Soutien à la Parentalité	VERNE Catherine	



SANTE

	Titulaires	Suppléants
CPAM	DEBOUTE Léon	BENALI Christophe
CDU Institut de Cancérologie - Auxerre	JOFFRIN Françoise AZALBERT Anne	VERNEAU Catherine
CDU CH du Tonnerrois	RIFLER Anne-Marie	JOFFRIN Françoise
CDU HAD Sud Yonne Haut Nivernais - Auxerre	TOUZEAU Elisabeth	AZALBERT Anne
CDU Ste Colombe - St Denis les Sens	VERNE Catherine	GAUTHIER Jean-Pierre
Conseils de surveillance des Hôpitaux	VERNE Catherine	RIFLER Anne-Marie
Commssion Départementale Education pour la Santé	VERNE Catherine	VANHELMONT Jacqueline
CDU Croix Rouge - Migennes	DRUJON Bernard	
CDU Ker Yonnec - Champigny	VANHELMONT Jacqueline	
CDU "Les Boisseaux" - Monéteau	TOUZEAU Elisabeth	
CDU du CHS de l'Yonne	TOUZEAU Elisabeth	
CDU Régennes - Appoigny	TOUZEAU Elisabeth	
CDU Clinique Paul Picquet - Sens	VANHELMONT Jacqueline	
CDU CH de Sens	VANHELMONT Jacqueline	
CDU AIHP Centre Armançon	PANDOLFI François	
CDU Centre Hospitalier - Avallon	VERNEAU Catherine	
Conseil de surveillance du CHS Auxerre	COREAU Jacques	
Conseil Départemental des Soins Psychiatres	VECTEN Benoît	
Foyer de vie de Marsangy "Les Pinocchiois" CA	VANHELMONT Jacqueline	
MSA	BRUJON Bernard	
Conseil Territorial de Santé	VERNE Catherine	
Commission Exécutive de la MDPH (COMEX)	DEBOUTE Léon	



COLLECTE LA MERE ET L'ENFANT

70€ ont été versés via la plateforme HelloAsso pour le département de l'Yonne.

ASSOCIATION FAMILIALE DU SENONAI (AFS)

Par le biais de Mme VERNE, sa Présidente et Vice-Présidente de l'UDAF de l'Yonne, l'AFS a organisé sa foire à l'habillement à Sens. Association adhérente à l'UDAF de l'Yonne, elle y a présenté l'ensemble de ses services.

ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE L'AUXERROIS (AFC)

Animé par l'AFC, association adhérente de l'UDAF de l'Yonne, le premier atelier couture de l'année (29 janvier) s'est tenu dans le cadre du soutien à la parentalité. Cet atelier a accueilli 6 enfants et 5 adultes sur le thème "Au chaud pour l'hiver".



MEDAILLE DE LA FAMILLE

6 dossiers de demande ont été traités par nos bénévoles. Suite à l'Arrêté Préfectoral, le diplôme de la Médaille de la Famille a été attribué à :

1 mère de famille de 8 enfants

1 mère de famille de 6 enfants

1 père de famille de 5 enfants

1 mère de famille de 4 enfants

Aucun refus n'a été prononcé par la Préfecture dans le cadre de cette attribution.

Un courrier a été envoyé par mail le 21 octobre 2022 à l'ensemble des Mairies de l'Yonne ainsi que le nouveau modèle de dossier de demande, afin de promouvoir cette action et valoriser le rôle de la famille.

La "Médaille de la Famille", association adhérente à l'UDAF de l'Yonne, est devenue la "Médaille de l'Enfance et des Familles" suite à la parution du décret 2022-203 du 17 février 2022 par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Ce qui entraîne des modifications concernant le profil des familles éligibles.

Mars



- **Réunion des Présidents et Directeurs**

Après deux années de report à cause du Covid, la rencontre des Présidents et Directeurs des UDAF de France s'est tenue à Auxerre. 98 UDAF étaient présentes ainsi que l'équipe de l'UNAF. Avec Mme BLANC, Présidente de l'UNAF, nous avons rencontré Mr PREVOST, Préfet de l'Yonne, Mr GENDRAUD, Président du Conseil Départemental, la Directrice de la CAF, le Directeur de la CPAM, les représentants de la ville d'Auxerre et l'ensemble des salariés et bénévoles.

Juin



- **Forum Ambulatoire**

En amont de son Assemblée Générale, l'UDAF et l'URAF ont organisé une table ronde sur le thème de la chirurgie ambulatoire dans l'Yonne. Le Forum a rassemblé l'Agence Régionale de Santé (ARS), les organismes de santé à domicile et les représentants des usagers. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

septembre



- **Fête des associations à Sens et à Auxerre**

A Sens et à Auxerre, respectivement 152 et 140 associations étaient présentes. Les bénévoles et les salariés se sont relayés pour être en contact avec les icaunais.es.

- **Premier "Café Tuteurs" du service ISTF**

A la Résidence François Collet de Vermenton, le Café a réuni une quinzaine de personnes comprenant des tuteurs familiaux, des résidents et personnel soignant. Des informations et des réponses aux questionnements ont été données.



Octobre

• Salon des Séniors & Semaine Bleue



L'UDAF de l'Yonne était présente et a tenu un stand d'information au Salon des Séniors à Auxerreexpo. Elle a participé également à la Semaine Bleue au sein du Village à Sens.



Novembre

• Journée des salariés



Rencontre annuelle de l'ensemble des salariés de l'UDAF de l'Yonne pour présenter les bilans et perspectives de l'année. L'après-midi était plus axé sur des ateliers de bien-être et de développement personnel.

• "Café Partenaires" du service PCB

Sur le thème du Microcrédit, 30 partenaires étaient présents à Auxerre.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

LIRE ET FAIRE LIRE

130 lecteurs sont intervenus au sein de 66 structures éducatives dans 43 communes de l'Yonne.

19 structures Petite Enfance

17 écoles maternelles dont 12 sur temps scolaire

7 écoles élémentaires dont 6 sur temps scolaire

11 médiathèques / bibliothèques

7 accueils collectifs de mineurs

5 structures spécialisées

L'UDAF de l'Yonne a pris en charge le cocktail dinatoire lors de leur Assemblée Générale.

Depuis octobre 2022, un poste de responsable a été créé afin de développer la Vie Associative.

**Information et Soutien
aux Tuteurs Familiaux
(ISTF)**

**Accompagnement
Numérique**



**Point Conseil
Budget (PCB)**

**Accompagnement
Social Lié Au Logement
(ASLL)**

**Aide Educative
Budgétaire (AEB)**





NUMERIQUE "CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT ET PARENTALITE"

L'UDAF de l'Yonne s'engage à accompagner les familles/parents autour de la parentalité et de la culture au numérique (cf. page 22).

RECRUTEMENT ET FORMATION DE 2 CONSEILLERES NUMERIQUES

Le **service Accompagnement Numérique** de l'UDAF de l'Yonne a vu le jour au mois d'**août 2022** avec le recrutement successif de **deux conseillères numériques en CDI, temps plein**. Pendant **4 mois**, elles ont suivi une **formation à distance** afin de **préparer le CCP1 du Titre professionnel Responsable de Médiation et d'Espace Numérique** et le PIX.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES AIDANTS FAMILIAUX

L'action s'inscrit dans une véritable politique d'aide aux aidants. Elle a pour vocation d'informer et de soutenir les aidants familiaux quelle que soit leur situation, besoin exacerbé avec la crise sanitaire.

Ce sont bien les aidants familiaux qui ont pallié la fermeture des établissements et la réduction des services d'aide à domicile. Cette action à destination des aidants familiaux et des professionnels qui interviennent autour ou auprès des aidants familiaux, leur permettra ainsi :

- D'être informés de leurs droits et des dispositifs qu'ils peuvent solliciter
- De pouvoir bénéficier de solutions de répit

ACCOMPAGNEMENT BUDGETAIRE

2011

Naissance du Réseau d'Ecoute et d'Aide aux Familles (REAF)

Par l'intermédiaire de ses bénévoles, l'UDAF 89 a créé le REAF pour être au plus proche des familles rencontrant des difficultés financières, voulant améliorer la gestion de leur budget ou être conseillées.

L'UDAF 89 a ensuite regroupé les activités Microcrédit, d'Aide et d'Ecoute aux Familles sous l'appellation "Information et Soutien au Budget Familial" (ISBF).

2018

Stratégie Nationale de Prévention de lutte contre la pauvreté

L'Etat a décidé de labelliser des structures d'accueil afin de prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

2019

Naissance du Point Conseil Budget (PCB)

2020

3 PCB labellisés

Auxerre/Tonnerre
Sens
Avallon

2021

Un quatrième label

PCB itinérant

La labellisation des PCB a permis de faire grandir les dispositifs d'accompagnement budgétaire, de les inscrire dans un tissu partenarial et d'aller vers un service rendu homogène (cf. pages 26-27).

- ② Soutenir dans les usages quotidiens du numérique

travailler à distance,
consulter un médecin

- ① Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques

s'informer et apprendre à vérifier les sources,
protéger ses données personnelles...

- ③ Accompagner vers l'autonomie pour réaliser des démarches administratives en ligne seul(e)

CREER DU PARTENARIAT

Les premières prises de contact téléphonique ont débuté au mois de décembre auprès des mairies, notamment celle de Saint-Fargeau avec un rendez-vous programmé début janvier.

Temps fort

Décembre

- Première rencontre Conseillers numériques de l'Yonne au Conseil Départemental



DEVELOPPER DES OUTILS DE COMMUNICATION

- Création d'outils de communication (flyers, affiches)
- Questionnaire distribué dans le but de recenser les besoins numériques auprès des majeurs protégés du service des tutelles de l'UDAF.



Catalogue des
ateliers numériques

PERSPECTIVES 2023

- Animer des ateliers collectifs et individuels, si besoin à domicile
- Préparer des temps d'action sur différentes thématiques (cf. QR code)

36 personnes ont contacté l'AEB

80 % sont des couples

78 rendez-vous réalisés

CONTEXTE ACTUEL

2 conventions

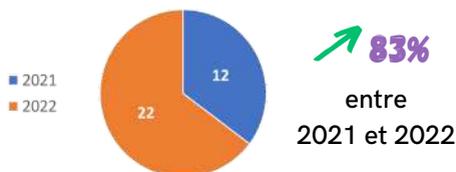
- L'UDAF de l'Yonne et Action Logement Services (ALS) depuis 2021 à destination de salariés en difficulté au sein d'entreprises privées de plus de 10 salariés.
- L'URAF et l'Académie de Dijon, par l'intermédiaire des UDAF, mettant à disposition un professionnel auprès des agents de l'Education Nationale.

5 MISSIONS PRIORITAIRES

- 1 Mobiliser des aides financières si nécessaire
- 2 Accompagner la famille à poser des priorités budgétaires au regard de sa situation
- 3 Favoriser l'apprentissage de la gestion administrative et budgétaire
- 4 Prendre contact avec les créanciers afin de négocier des délais de paiement
- 5 Guider, si besoin, la famille dans l'instruction, le dépôt et le suivi d'une déclaration de surendettement puis du plan de surendettement

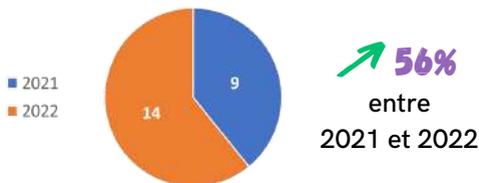
Durée de 6 mois ou de 3 mois, renouvelable une fois
RDV mensuels et majoritairement au domicile.

NOMBRE DE MANDATEMENTS DANS LE CADRE D'ALS ENTRE 2021 ET 2022



- 4 mandatemments non exercés (refus d'accompagnement)
- 18 familles accompagnées

NOMBRE DE MANDATEMENTS DANS LE CADRE DU RECTORAT ENTRE 2021 ET 2022



- 5 mandatemments non exercés (refus d'accompagnement)
- 10 familles accompagnées

Rencontres

- Avec la Conseillère Sociale à Action Logement
- Avec l'assistante sociale du personnel au Rectorat de Dijon, pour des transmissions des dossiers

Temps forts

La mesure est exercée en partie par la famille elle-même

En France, 800 000 à 1 million de personnes bénéficient d'une mesure de protection juridique

CONTEXTE ACTUEL

Loi du 05 mars 2007

La mesure est « un devoir des familles et de la collectivité publique ».

L'UDAF de l'Yonne s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement des familles, qu'elles soient en charge de l'exercice d'une mesure de protection, en voie de l'être ou à la recherche d'information dans ce domaine.

4 MISSIONS PRIORITAIRES

① Répondre aux questions des familles de manière individualisée et confidentielle sur les différentes mesures de protection juridique

Démarches à suivre, missions, obligations...

② Intervenir à tous les stades de la mesure de protection

Mise en œuvre, en cours de mandat, en "fin" de mesure

③ Conseiller, soutenir et apporter une aide technique aux familles pour qu'elles puissent répondre aux obligations légales qui leur incombent

Inventaire de patrimoine, compte-rendu de gestion, requête...

④ Etre des relais auprès des partenaires extérieurs

Maisons France Services, EHPAD, institutions médico-sociales, mairies...

SERVICE MAJORITAIREMENT SOLLICITE PAR :

Des femmes icaunaises âgées entre 60 et 74 ans, enfant du Majeur Protégé.

44 % Pour des mandats de Tutelle

39 % Pour la mise en place d'une mesure de protection

"Elle m'a donné confiance en moi"

"Accueil et entretien chaleureux"

"Un organisme à recommander"

"Les réponses sont claires et précises"

Paroles de tuteurs / curateurs familiaux

NATURE DES DEMANDES

En amont de la mesure pour les familles appelées à exercer :

- Identifier les alternatives aux mesures de protection
- Comprendre les mesures de protection et leurs implications pour la famille et pour le majeur vulnérable
- Informer sur les types de mesures et sur la procédure de demande de protection

Au début de la mesure pour les familles exerçant :

- Besoin d'information, d'aide technique et de réassurance

Au cours de la mesure pour les familles exerçant :

- Réaliser un compte-rendu annuel de gestion
- Rédiger des requêtes à destination du juge des tutelles
- Identifier des besoins donnant lieu à une orientation vers les dispositifs sociaux, médico-sociaux et de soins.

En "fin" de mesure pour les familles exerçant :

- Evolution de la situation du majeur protégé ou du tuteur familial lui-même nécessitant un changement

435 entretiens téléphoniques

114 rendez-vous physiques

87 mails et **1** courrier

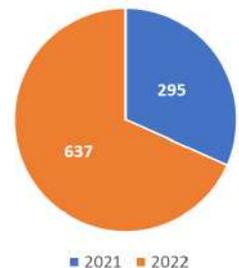
+ de
50 %

Augmentation
des contacts par
rapport à 2021

347
heures

passées auprès
des demandeurs

EVOLUTION DES CONTACTS ENTRE 2021 ET 2022



PERSPECTIVES 2023

- Organiser des Cafés Tuteurs dans des structures médico-sociales (IMPro, EHPAD...)
- Poursuivre les rendez-vous personnalisés au domicile des familles ou majeurs protégés
- Mettre en place des permanences dans les tribunaux afin de pouvoir proposer aux familles tutrices des temps d'information collective sur l'inventaire de patrimoine et les comptes-rendus de gestion annuels

- Diffusion de flyers et dépliants d'information
- Edition de **3000** exemplaires du flyer "Microcrédit"

7 MISSIONS PRIORITAIRES

- ① Offrir un accueil ou une orientation personnalisée pour des questions relatives au budget
- ② Organiser des sessions collectives de sensibilisation et d'accompagnement
- ③ Intervenir auprès des créanciers pour la mise en place d'échéanciers
- ④ Accompagner à l'ouverture et à l'accès aux droits et aux aides
- ⑤ Guider dans le cadre d'une procédure de surendettement
- ⑥ Réaliser un diagnostic complet de la situation
- ⑦ Repérer les situations de fragilités budgétaires

Temps forts

janvier

- Atelier sur l'accès aux droits de la Communauté de Communes Yonne Nord
- Campagne de communication de l'URAF BFC via des sacs à pain dans **24** boulangeries de l'Yonne. **12 000** sacs à pain distribués

octobre

Participation aux portes ouvertes des Maisons France Service de Paron et de Vermenton

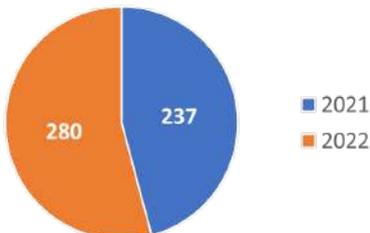
décembre

Action collective en partenariat avec l'Unité Territoriale de Solidarité (UTS) de l'Auxerrois sur le thème de la gestion d'un petit budget pour une trentaine de bénéficiaires du RSA.

UNE ACTIVITE EN ESSOR

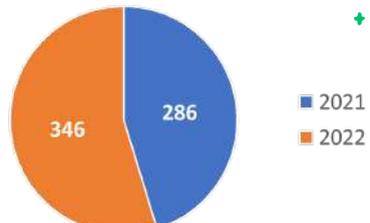
- Le PCB itinérant, mis en place le 01/11/2021, a permis de modifier le découpage des secteurs (Auxerre/Tonnerre, Sens, Avallon) et le reste du département.

EVOLUTION DES PREMIERS CONTACTS ENTRE 2021 ET 2022 (4 PCB CONFONDUS)



+ 18 %

EVOLUTION DES RDV ENTRE 2021 ET 2022 (4 PCB CONFONDUS)



+ 21 %

DES PROFESSIONNELS ET DES BENEVOLES FORMES

Formations

février Intervention de M. RICHEBOURG, Responsable du PLIE Auxerre pour présenter les missions de sa structure

mars Webinaire de l'UNAF « Aides et services proposés par Action Logement »

Formation sur le surendettement par la Banque de France **septembre**

Formation Unafor sur les Actions Collectives **octobre**

novembre

- Participation à la Journée nationale du surendettement de l'UNAF
- Formation Unafor sur l'Accompagnement Budgétaire

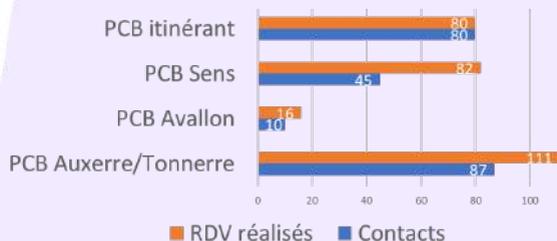
Groupes de travail

- Le Groupe de travail national « REZO » porté par l'UNAF
- Le Groupe de travail régional porté par l'URAF

6 temps de rencontre entre les salariés et les bénévoles

- Circulation des informations internes et externes
- Echanges de pratique et partage sur des situations complexes

NOMBRE DE PERSONNES ET DE RDV REALISES (4 PCB CONFONDUS)



La majorité sont des femmes :

50 % demandent un microcrédit

40 % un accompagnement budgétaire

10 % de l'aide administrative

PERSPECTIVES 2023

- Mutualiser des interventions PCB, au sein et en lien avec les autres services de l'UDAF de l'Yonne (Accompagnement Numérique, AEB, ASLL, service de protection des majeurs) à travers un bus itinérant.
- Etre plus présent sur les territoires à travers les « Cafés Partenaires » sur des thèmes autres que le microcrédit.

QUELQUES DONNEES

29 mandats ASLL émis par le Conseil Départemental de l'Yonne, 20 par un bailleur social et 5 par des UTS
Durée d'accompagnement en ASLL : 6.75 mois.
43.75% des ASLL ont été renouvelés au moins une fois au terme des 6 premiers mois.

CONTEXTE ACTUEL

- Loi 90-449 du 31 mai 1990 relative à la mise en œuvre du droit au logement, dite Loi Besson
- Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
- Règlement intérieur du Fonds Unique de Solidarité Logement du Conseil Départemental de l'Yonne (FUSL)

4 MISSIONS PRIORITAIRES

- ① Aide à la gestion globale du budget, aux démarches administratives, à l'ouverture des droits, à l'installation dans le logement, à l'intégration dans l'immeuble, le quartier et la société
- ② Conseils pour l'entretien et la bonne utilisation du logement
- ③ Médiation avec le bailleur
- ④ Instruction de demandes d'aides financières

PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre l'action de l'ASLL avec les partenaires du territoire pour favoriser la proximité

L'UDAF 89 exerce des Missions Diagnostic Complémentaire dans la cadre de son partenariat avec Action Logement Services (ALS) et de l'avenant du 23/06/2022

Temps forts

Rencontres partenariales

- DOMANYS, Agence Avallon, Habitat et Humanisme
- UTS Auxerre, Tonnerre et Avallon
- Participation au Café Partenaires du CCAS d'Avallon
- Présentation du service à la Mission Locale d'Avallon-Tonnerre et à l'ADIE

"Je suis contente que vous veniez chez moi souvent, ça me rassure de savoir que vous êtes là "

"Vous n'êtes pas comme les assistantes sociales que j'ai vues avant"

Paroles de bénéficiaires

"Grâce à vous, je ne suis plus seule et je me sens mieux dans mon appartement. J'ai plus envie de m'en occuper"

La majorité des personnes accompagnées sont bénéficiaires du RSA. De ce fait, les ressources sont faibles.

PROFIL ET RESSOURCES DES BENEFICIAIRES

Moins de 25 ans dont la problématique est l'accès à un premier logement

Entre 36 et 50 ans qui ont fait face à des difficultés de la vie

SITUATION FAMILIALE DES BENEFICIAIRES

- Homme seul
- Femme seule
- Homme avec enfants
- Femme avec enfants
- Couple sans enfants
- Couple avec enfants



Plus de 40 % sont des hommes seuls

65 % des ménages ayant bénéficié d'un ASLL perçoivent moins de 1000€ de ressources par mois (dont 44 % sont à moins de 800€ par mois)

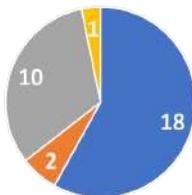
12 % des ménages accompagnés perçoivent plus de 1500€ de ressources

QUELLES SONT LES DIFFICULTES DES BENEFICIAIRES ?

Pour le **maintien au logement**, la problématique principale des bénéficiaires est celle des **dettes de loyer**.

DIFFICULTES DES BENEFICIAIRES (ACCES AU LOGEMENT)

- 1er accès au logement social/à un logement seul
- Attribution suite à des dettes antérieures
- Sortie d'une structure d'urgence (CHRS/parcours SDF)
- Mutation de logement avec difficultés d'entretien



La problématique principale est liée à un **accès à un logement autonome pour la première fois**.

En 2022, le pôle Juridique est composé de trois attachées juridiques et une assistante à plein temps.

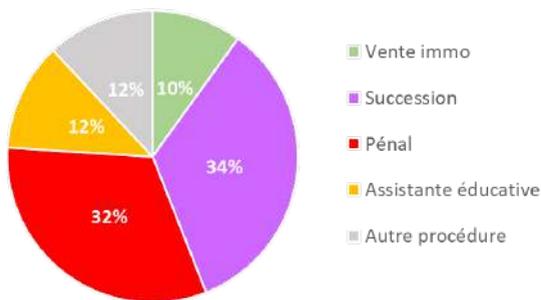
7 MISSIONS

- 1 Vérifier les droits immobiliers des bénéficiaires, l'enregistrement du patrimoine immobilier dans le logiciel MAGIS, les inventaires de patrimoine concernant le patrimoine immobilier et les actions en cours ou à engager
- 2 Assurer le conseil juridique et soutien technique, dans l'exercice des mesures pour les services MJPM, MAGBF, MAJ et MASP
- 3 Animer la Commission Ethique et Financière et rédiger des comptes-rendus et recommandations
- 4 Soutenir techniquement les services de la Vie Associative de l'UDAF, en particulier l'ISTF et le PCB
- 5 Former les nouveaux salariés quant aux missions du pôle juridique
- 6 Suivre des dossiers dans lesquels la responsabilité professionnelle de l'UDAF est engagée.
- 7 Représenter l'UDAF lors de la tenue des réunions mensuelles de la « Cellule contre les violences faites aux femmes », au sein du département de l'Yonne.

QUELQUES CHIFFRES

- + de **1 120** dossiers juridiques suivis pour des procédures en matière successorale, droit de la famille, pénale et toutes autres procédures juridiques.
- **354** suivis juridiques ont été ouverts, et répartis comme suit :

REPARTITION DE DOSSIERS EN 2022





CONTEXTE ACTUEL

- Suite au départ de Jérôme Ducrot et dans l'attente d'un recrutement, l'UDAF de l'Yonne a fait appel à son prestataire LAYER avec la mise en place d'un technicien 2 *1/2 journée par semaine. Coût financier important.
- L'antenne de SENS se retrouvant sans locaux, l'UDAF a déménagé d'urgence à la CCI SENS et aménagé le système de transmission ce qui a entraîné quelques difficultés.
- Arrivée de Fabien TRIDON au poste de RSI.
- Réfection du réseau électrique et informatique de l'antenne d'AVALLON.
- Intégration dans le groupe de travail RGPD Ressourcial avec le DPO de l'UDAF mutualisé avec l'objectif de mettre à jour la documentation RGPD de l'UDAF.

DE NOUVEAUX SERVEURS ET LOGICIELS

- Remplacement du serveur ESXi3 arrivé à terme.
- Migration de UNIT vers UNI.T-NG. Nouvelle version du logiciel métier développé par SIGMA
- Début de conception de notre nouveau site EXTRANET avec PROXILOG pour remplacer notre Sharepoint de 2003 qui ne répond plus au besoin. Ce qui a nécessité la formation des salariés.
- Changement de la solution antivirale afin d'augmenter le niveau de sécurité de l'UDAF.
- Migration de MAGIS sur un nouveau serveur plus sécurisé, plus puissant avec plus d'espace disque pour remplacer le serveur 2012 qui arrivait en fin de vie.
- Sécurisation du serveur de sauvegarde face à la montée ransomware russe pour éviter que les sauvegardes de l'UDAF soient cryptées et rançonnées.

UNE FONCTION SUPPORT QUI INVESTIT

- Passage en Flotte mobile centralisée chez SFR Business avec les tarifs du Cèdre. Economie et facilité de gestion technique et comptable de la flotte mobile de l'UDAF.
- Lancement de l'étude de rénovation de l'infra réseau de l'ensemble des sites pour améliorer les débits internet de l'UDAF tout en baissant les coûts.
- Nouveau partenariat avec ECODAIR pour l'achat de PC Portables et écrans reconditionnés afin de baisser les coûts d'acquisition et dans une logique de développement durable.
- Mise en place des doubles écrans pour toutes les assistantes tutélaires, nécessaire pour optimiser leur travail suite à UNI-T.NG
- Avec la mise en place du télétravail dès janvier 2023, distribution des PC Portables aux salarié(e)s en rappelant les règles et bonnes pratiques.

DEVELOPPEMENT DU SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET CREATION DE POSTES

- Création de deux postes de conseillers numériques (service Accompagnement Numérique) en septembre
- Création d'un poste en charge de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) en mai
- Mise en place d'un cadre Responsable de la Vie Associative en octobre
- Création d'un poste à temps plein en charge de la communication interne et externe de l'association en novembre

**REVALORISATION DES METIERS DE LA FILIERE SOCIO-EDUCATIVE
DU SECTEUR SANITAIRE, MEDICO-SOCIAL ET SOCIAL**

- Ce complément de rémunération, sous forme de prime mensuelle d'une valeur de 183 euros net, a bénéficié aux Délégués Tutélaire, aux Délégués aux Prestations Familiales, aux Juristes et aux Chefs de Pôle. Cette indemnité a été appliquée en juin avec un effet rétroactif à avril.
- Bien que cette revalorisation participe à une reconnaissance et une meilleure attractivité de ces métiers, la non prise en compte des autres métiers exercés considérés « plus administratifs » et pourtant indispensables dans l'accompagnement des travailleurs sociaux, reste une préoccupation et une source d'inégalités. L'UDAF 89 reste donc mobilisée afin de faire reconnaître le travail des femmes et des hommes exerçant ses fonctions « oubliées » et qui contribuent à l'accompagnement de son public.

Revalorisation du point indice

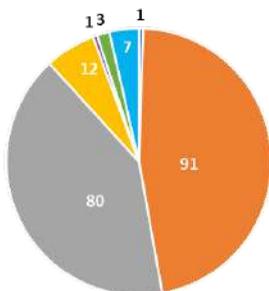
Est passé de 3.82€ à 3.93€

Permet en partie de faire face à l'inflation

Toutes ses mesures n'ont malheureusement pas permis d'améliorer l'attractivité des métiers du médico-social entraînant de nombreux départs et des difficultés à recruter.

STRUCTURE DE L'UDAF DE L'YONNE

- CDD
- CDI
- Temps complet
- Temps partiel
- Départ en retraite
- Congés maternité
- Stagiaires



Effectif annuel moyen

89.232 ETP

Salariés

82 femmes
10 hommes

Stagiaires

BTS SP3S
Stage de 3ème

Ancienneté moyenne

8.58 ans pour un âge moyen de l'ordre de 43.42 ans

L'objectif de cette politique est de permettre aux personnes de diversifier leur parcours professionnel et suivre l'évolution de leurs appétences tout en restant au sein de l'UDAF de l'Yonne.

6 personnes
concernées

INDICATEURS SOCIAUX

9.50 % (2022)

vs

9.45 % (2021)

TAUX D'ABSENTEISME

Ce taux comprend les accidents de trajet, les accidents du travail, les arrêts maladie, les absences pour enfants malades, les congés maternités et les congés pour événements familiaux.

28.80 % (2022)

vs

17.58 % (2021)

TURNOVER

Ce taux de rotation du personnel, phénomène globalisé depuis quelques années, épuise les équipes qui se retrouvent à suppléer aux postes vacants.

TUTORAT DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le tutorat interne des nouveaux arrivants a été mis en place afin de faire face aux mouvements de personnel qui s'intensifient, améliorer l'intégration des nouveaux arrivants et les fidéliser.

En 2022 :
+ de tuteurs
17 personnes
ont bénéficié de
leurs services

L'équipe tutorale se compose de :

- 2 Délégués Tutélaires
- 3 Assistantes Tutélaires
- Le Responsable du service AGORA
- La Responsable Qualité
- La Responsable RH

PLAN DE FORMATION 2022

- 5 CNC (Certificats Nationaux de Compétence) PJM
- Formation Assistant.e MJPM
- Formation sécurité (incendie, MAC SST et habilitation électrique)
- Formation à la BDESE
- Formation module secrétaire UNIT NG à destination des Assistant.es Tutélaires
- Formation module budget UNIT NG à destination des Délégué.es Tutélaires
- Formation "Tuteurs"
- Formation DGF
- Formation à l'accompagnement budgétaire
- Formation "Organiser une action collective en accompagnement budgétaire"

2194.5 heures de
formation professionnelle
pour 82 personnes

MISE EN PLACE DE LA CHARTE TELETRAVAIL

Suite au groupe de travail sur la mise en place d'une charte télétravail, l'UDAF de l'Yonne a convenu pour une application à compter du 01 janvier 2023.



Les Services Délégués aux Prestations Familiales (DPF) et Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) ont été habilités à exercer des mesures de protection respectivement le 19/10/2010 et 19/11/2010 pour 15 années.

UN PEU D'HISTOIRE

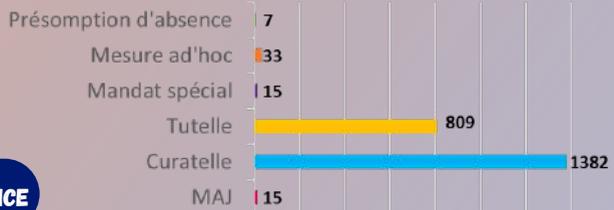
L'UDAF de l'Yonne gère des services d'intérêt familial, dont le Service Mandataire, AGORA Yonne, confié par les pouvoirs publics. Ce service exerce des mesures d'accompagnement et des mesures judiciaires sur tout le département :

- Des mesures de protection : curatelles, tutelles, Mesures d'Accompagnement Judiciaire (MAJ), mandats ad' hoc, sauvegarde de Justice
- Des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)
- Des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP 1, 2 et 3)

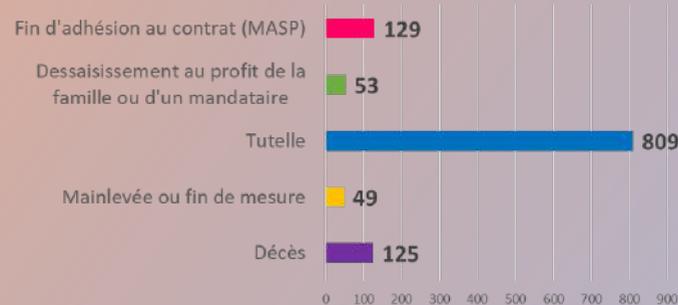
L'ACTIVITE EN QUELQUES CHIFFRES



MESURES DE PROTECTION AU 31/12/2022



MOTIFS DES MESURES ARRIVEES A ECHEANCE

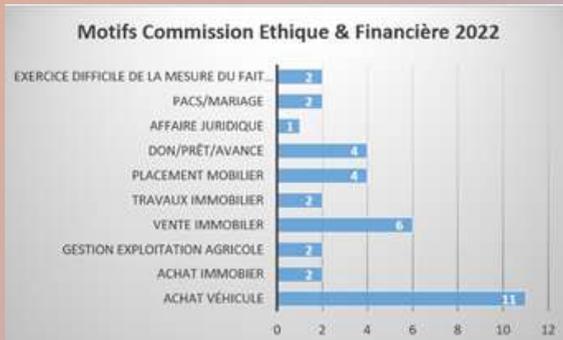


CONSEIL DES BENEFICIAIRES

- Il s'est réuni 3 fois dans l'année 2022. 1 rencontre à Noël était tournée vers la convivialité.
- 2 autres réunions ont été dévolues à la préparation et à la mise en place d'un atelier sur le cyberharcèlement, les arnaques aux sentiments en particulier.
- 10 bénéficiaires ont répondu à l'invitation et participé à l'atelier. Un jeu de l'oie a été l'outil central de l'atelier, permettant l'expression de chacun dans ses usages des réseaux sociaux.
- Un article a été réalisé sur cet atelier. Il est paru dans la Lettre UNAF PJM, diffusée auprès de toutes les UDAF et accessible sur le site de l'UDAF 89 : <https://www.udaf89.fr/le-conseil-des-beneficiaires-p43.html>

COMMISSION ETHIQUE ET FINANCIERE

- Nombre de Commissions : 11
- Nombre situations étudiées : 34
- Nombre de bénéficiaires présents : 16/34



COMMISSION DE MEDIATION

Elle s'est réunie 1 fois à la demande d'un bénéficiaire en fin d'année 2022. La demande de ce dernier étant le changement de délégué compte tenu des la qualité altérée de leurs rapports. Cette demande a été acceptée et mise en œuvre dans les mois suivants.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

554 réclamations en 2022

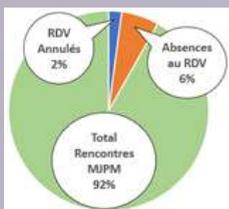
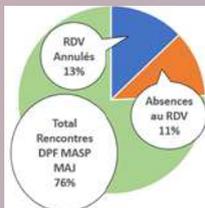
Les principaux motifs de réclamation portent sur :

- La gestion du budget et du patrimoine des majeurs protégés
- La révision des mesures
- Les conditions de vie et d'hébergement des bénéficiaires
- Les demandes d'informations complémentaires des juges faisant suite à des écrits professionnels
- La demande de changement de Mandataire Judiciaire
- La santé du majeur protégé

- ↘ du nombre de réclamations
- ↗ du nombre de notifications à remettre aux majeurs protégés
- ↗ des délais des réponses, 70 % traités dans le mois au lieu de 75 % en 2021
- ↘ de la proportion des réclamations par le tribunal au profit des partenaires

Les contacts avec les bénéficiaires restent un enjeu majeur de l'exercice des mesures. Mais ils sont altérés par les contraintes liées au remplacement des collègues absents pour cause de congés, maladie ou départ, dont le flux est massif en 2022.

PROPORTION ABSENCES BENEFICIAIRES ET ANNULATION RDV DPF / MASP / MAJ EN 2022



PROPORTION ABSENCES BENEFICIAIRES ET ANNULATION RDV MJPM EN 2022

QUELQUES CHIFFRES

2390 mesures au 31/12/2022

194 nouvelles mesures
253 clôtures

Intervient sur 4 territoires :

Auxerre/Joigny
Auxerre/Puisaye
Auxerre/Coulangeois
Auxerre/Forterre

2 antennes sur Sens et Avallon

RENCONTRES PARTENAIRES

CHRS d'Auxerre (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) et SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)

Le logement est au cœur de la mission de protection du Délégué MJPM. Ainsi, ces derniers ont pu soit se familiariser soit renforcer leurs connaissances des dispositifs existants, créer du lien avec le CHRS et SIAO. Ce dernier est un outil phare pour l'accueil, l'orientation de personnes en difficultés ayant des besoins de logement d'urgence ou de logement adapté.

Juges et Greffiers du Tribunal
d'Auxerre et de Sens

Chaque année, le service Agora et les MJPM du département se réunissent devant les Juges des contentieux de la protection des Majeurs afin de faire le point sur les différents événements et attendus des Juges pour une meilleure coordination.

Equipe Mobile Psychiatrie
Précarité (EMPP)

Les rencontres ont lieu tous les 2 mois et sont organisées par secteur (Auxerre, Toucy, Tonnerre, Avallon, Sens).

Unité Territoriale de Solidarité (UTS)

- Au sein de l'Unité Territoriale Du Conseil Départemental de l'Yonne dans la volonté d'une coordination locale et d'identification des besoins de terrain portés sur l'insertion par le logement sur le secteur du Tonnerrois.
- Trois thématiques :
 - Précarité, hébergement
 - Problématiques spécifiques aux jeunes
 - Personnes âgées, en situation de handicap
- Ce travail de réflexion va se poursuivre et s'inscrit dans la stratégie du département visant à rénover l'action sociale territorialisée, les unités territoriales étant dans la structuration d'un "Projet Social de Territoire" (PST).



ACTIONS D'AMELIORATION ENGAGEES

Les lettres d'engagement

Elles doivent être limitées aux périodes d'hospitalisation, pour la validation d'un devis et les courses réalisées par les aides à domicile. Elles doivent désormais être provisionnées.

Les lettres types

Le groupe de travail « lettres-types » a décidé de se réunir chaque début de mois afin de faire progresser les outils dans la forme et dans le fond. Ce groupe a répondu aux demandes de création de nouvelles lettres.

Le tutorat

Les salariés impliqués dans le tutorat ont bénéficié d'une formation de 2 jours en septembre afin de les doter d'outils pour l'accueil, la formation et l'évaluation de l'accompagnement des nouveaux salariés.

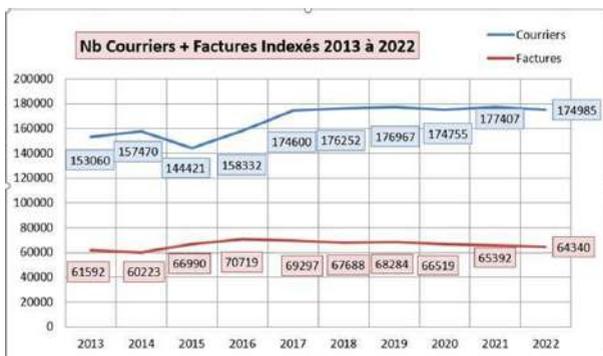
Le versement des excédents pour les personnes en curatelle renforcée

Un groupe de travail a réalisé une instruction permettant aux délégués de s'interroger et de mettre en œuvre cette obligation en curatelle.

L'Aide Sociale à l'Hébergement

Un groupe a été constitué afin de créer un outil de formation interne. Le document et la formation ont été réalisés dans le courant de l'année 2022 auprès de chaque équipe.

L'EQUIPE COURRIER



2022

174 985 courriers traités
64 340 factures traitées
= 239 325 documents

Relative stabilité du nombre de documents indexés

Le courrier a été traité dans des délais maîtrisés, entre J à J+3 en 2022, avec un retard cependant à J+15 en fin d'année relatif à la vacance d'un poste de travail.

Points d'amélioration

Qualité de la saisie des factures

Possibilité d'un "re-traitement" après "rejet" par le délégué en cas d'erreur

La MJAGBF s'inscrit dans le champ de la Protection de l'Enfance conformément à l'article 375-9-1 du Code civil au titre de l'assistance éducative. La MJAGBF relève d'une véritable mission éducative budgétaire de la Protection de l'enfance.

QUELQUES CHIFFRES

1 cas sur 10

ce sont les familles elles-mêmes qui demandent à être accompagnées

101 mesures dans l'année

76 mesures au 31/12/2022

Bénéficiaires des MJAGBF

- Familles en grande vulnérabilité économique et sociale
- Comparées à la population du département, elles sont **2 fois plus nombreuses en situation de monoparentalité**
- **65 %** ne comptaient qu'un seul adulte à leur tête alors que cette situation ne concerne que **30 % des familles avec enfants de moins de 25 ans**

NOMBREUX PRESCRIPTEURS DES MESURES

La MJAGBF passe par des étapes en fonction du degré d'autonomie du ou des parents. La MJAGBF peut démarrer par la « phase assistée » avec une gestion totale des prestations familiales par le service puis, progressivement, évoluer vers une gestion autonome à savoir le reversement de la totalité des prestations au parent qui est autonome.

3 types d'acteurs orientent

6 mesures sur 10 :

- Les services du Conseil départemental
- Les Juges
- Les services spécialisés de la protection de l'enfance.

Cette multiplicité de prescripteurs met en avant l'important travail partenarial de l'UDAF de l'Yonne et son inscription dans le champ de la protection de l'enfance du département, mais pas seulement. Comme précisé chaque année, un travail perpétuel de sensibilisation de l'existence de la MJAGBF est nécessaire auprès de chaque professionnel accompagnant ou rencontrant des familles.

RENCONTRES PARTENAIRES

- Comme chaque début d'année, le service AGORA rencontre les Magistrats de la Protection de l'Enfance des Tribunaux Judiciaires de l'Yonne. Cela a permis de fédérer les actions en faveur des familles qu'il accompagne.
- Rencontre auprès des nouveaux cadres enfance du Conseil Départemental et du Centre parental d'Auxerre.

L'année 2022 est marquée par une réorganisation du service AGORA et une volonté d'exercer les MAJ par l'équipe exerçant les MASP. Ce choix s'est porté en raison du mode opératoire du délégué qui reste similaire à celui d'une MASP mais dans un cadre judiciaire sur décision du Juge des Contentieux de la protection des majeurs. Il paraissait adapté que l'équipe exerçant les MASP puissent continuer l'accompagnement en MAJ si la situation se présente.

QUELQUES CHIFFRES

100 mesures MASP dans l'année

52 mesures au 31/12/2022

15 mesures MAJ au 31/12/2022

12 mesures MAJ en 2021

Bénéficiaires des MASP et MAJ

- Majoritairement des femmes et des personnes vivant seules (+ de 60 %)
- La moyenne d'âge se situe entre 40 et 45 ans
- **38 % ont plus de 55 ans**

DÉLAI D'OUVERTURE

L'ouverture de la mesure s'effectue toujours en présence du chef de Pôle pour rappeler le contexte de la mesure et le règlement intérieur.

L'objectif quotidien est d'ouvrir la mesure dans un délai minimum de 15 jours comme l'indique la charte. Il est toutefois important de préciser que, de par l'activité en hausse et les derniers mouvements au sein de l'équipe, certaines ouvertures ont pris du retard. Un recrutement supplémentaire est en cours.

Délai moyen d'ouverture
des mesures en 2022 **16 jours**

LIMITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

La limite de l'accompagnement en MAJ reste la collaboration et la volonté de la personne. Si la judiciarisation de la mesure est plus contraignante, le travail du délégué reste bien d'accompagner la personne vers l'autonomie. Les critères des risques sur la santé et la sécurité sont bien prévus par la loi mais, ce n'est pas pour autant que la personne adhère à la mesure. Or l'adhésion est un facteur essentiel pour la réussite du mandat.

RENCONTRE PARTENAIRE

Le service AGORA et le service protection des personnes vulnérables du Conseil Départemental de l'Yonne se réunissent chaque trimestre dans le cadre de la convention et délégation des MASP sur la sphère Sud du département.

Il a été évoqué les perspectives de changement dans les mois à venir en raison d'une réorganisation du Département et des services de l'UDAF de l'Yonne.

Ces échanges ont également été à nouveau alimentés sur le besoin de terrain de maintenir la complémentarité des MASP et des MJAGBF qui légalement le permet ; mais également sur les critères d'orientation vers une Mesure d'Accompagnement Judiciaires (MAJ).



Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

Tel. : 06 61 85 78 25 OU 06 09 77 72 66



Point Conseil Budget (PCB)

Tel. : 06 98 06 12 05

Aide Educative Budgétaire (AEB)

Tel. : 06 98 06 12 05



Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

Tel. : 06 09 77 62 65



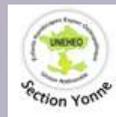
Accompagnement Numérique

Tel. : 06 15 85 67 36 OU 06 15 85 67 07



Service AGORA, Protection Juridique des Majeurs

Tel. : 03 86 72 53 00



Antenne AVALLON

(89200)

Antenne AUXERRE

(89000)

Antenne SENS

(89100)



Site UDAF 89

Suivez l'UDAF 89 :

